

Mais à peine l'ouverture de ces propositions fut elle faite, qu'on les laissa encore tomber, & qu'on remarqua que Votre Majesté n'y étoit pas inclinée.

S. M. Cz. crut que l'affaire alloit se mettre sur pied lorsque V. M. envoya son Resident Mr. Jeffreis à la Cour de S. M. & que V. M. la fit assurer par mon canal qu'il lui feroit des propositions d'Alliance: mais on fut fort surpris qu'au lieu d'en faire lui même, il demanda à son arrivée quelles étoient celles qu'on avoit à lui faire.

S. M. Cz. étoit es droit de prétendre & d'exiger qu'on lui tint la parole qu'on lui avoit donnée; & que puisqu'on l'avoit fait assurer que ce Ministre venoit pour proposer, il le devoit faire par quelques ouvertures.

Cependant S. M. voulut bien encore passer par dessus cette difficulté; & pour donner une nouvelle preuve de sa sincérité. Elle ordonna à ses Ministres de mettre entre les mains du Resident de V. M. un projet de Traité d'Alliance défensive, & de Garantie, conforme à celui qui étoit sur le tapis dans l'année 1716.

Pouvoit-on donner des preuves plus claires & plus fortes que celles-là, que Sa Maj. Cz. n'avoit aucun dessein ni même la pensée de rien entreprendre contre le Gouvernement de V. M. puisque bien loin de faire quelque chose qui y tendit, Elle ne cherchoit qu'à s'attacher à V. M. & à se lier avec Elle pour l'affermissement de son Trône, & pour le garantir à sa Royale Postérité.

Cependant, Sire, quoique le Resident de V. M. envoya ce projet à votre Cour, bien loin de faire connoître qu'on y eut fait quelque attention, l'on n'y a pas seulement fait réponse;